

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Sibylle Gollac et Thomas Sigaud

Coefficient : 2

Durée de préparation: 1 heure

Durée de passage devant le jury: 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés : dossier

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est autorisée

Principe de l'épreuve

Le principe de l'épreuve reste globalement inchangé par rapport aux années précédentes. Un même dossier est soumis à trois candidat·es successif·ves. Comme les autres années, chaque dossier comprend cinq à sept documents, dont une majorité de tableaux ou graphiques présentant des données statistiques ainsi que des extraits de textes ou des documents iconographiques. Ces documents sont issus d'articles et d'ouvrages de sociologie, de publications d'institutions de la statistique publique (INSEE notamment), de données originales tirées d'enquêtes scientifiques ou, en ce qui concerne les documents iconographiques, d'articles de presse. Les documents textuels et iconographiques doivent permettre aux candidat·es d'articuler raisonnement statistique et analyse qualitative, et fournissent parfois des éléments de critique des données empiriques proposées. Le dossier est par ailleurs précédé d'une note ou d'un encadré apportant des précisions méthodologiques quant aux sources et à la nature des données. Les candidat·es sont appelé·es à exposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de 15 minutes avec le jury, portant d'une part sur des points de l'exposé à préciser, corriger ou approfondir, et d'autre part sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé.

Commentaires du jury

Nombre des commentaires formulés dans les précédents rapports restent valables cette année. La forme des exposés est généralement très satisfaisante : la plupart des candidat·es commencent par une introduction comprenant une accroche et une annonce de plan, déroulent clairement et de façon structurée le développement annoncé en citant l'ensemble des documents, puis concluent leur présentation en respectant précisément le temps qui leur est imparti.

La présentation du corpus de documents en introduction pourrait être améliorée. Nous attirons tout d'abord l'attention des candidat·es sur la nécessité de citer à chaque fois l'ensemble des auteur·es de l'article ou de l'ouvrage dont les documents sont extraits, afin de ne pas transformer des travaux collectifs en ceux d'un·e seul·e auteur·e. Ensuite, si la présentation des documents en introduction ne doit pas être exhaustive, ce qui la rendrait trop longue et fastidieuse, elle peut au moins mettre en valeur, par exemple, la variété des sources et des méthodologies mobilisées et la pertinence des données au regard de la thématique du dossier et de la problématique choisie.

La construction de cette problématique reste d'ailleurs un point faible de nombreuses présentations, qui ne proposent qu'une reformulation interrogative mais plate du sujet du dossier. Les candidat·es peinent souvent à construire une problématique originale à partir des documents proposés et de leurs connaissances sociologiques. Le jury rappelle à ce titre que la problématique ne saurait se limiter à une première formulation de l'annonce du plan. Les exposés se divisent ainsi entre ceux qui commentent de façon trop descriptive les documents proposés – ce qui n'exclut pas des analyses parfois très fines de certains résultats statistiques, mobilisant ponctuellement des références pertinentes – et des exposés théoriquement plus aboutis et mieux construits mais mobilisant les documents de façon incomplète ou maladroite. Les présentations construites autour d'une problématique sociologique solide et s'appuyant sur une analyse suffisamment approfondie de l'ensemble des documents ont ainsi été fortement valorisées. En revanche, les exposés dénués de toute problématique comme de définition des termes du sujet ou n'abordant que très superficiellement les données proposées dans les documents ont été lourdement sanctionnés.

Concernant à la mobilisation des données fournies dans les documents, il est frappant qu'un certain nombre de candidat·es ne citent aucun chiffre précis issu d'un document statistique, mais se contentent d'énoncer de façon générale une interprétation du document. Par exemple, face à un tableau présentant le niveau de diplôme selon l'âge et le sexe, certain·es candidat·es vont se contenter d'énoncer que « le niveau d'études a augmenté, et encore plus pour les femmes, comme le montre le document 4 », plutôt que de choisir des chiffres pertinents : « Parmi les personnes âgées de 55 à 64 ans, 29,5 % des femmes et 23,8 % des hommes sont sans diplômes, ce qui n'est le cas que de 8,1 % des femmes et 10,2 % des hommes de 25 à 34 ans. Ces chiffres témoignent à la fois de l'augmentation globale du niveau de diplôme et d'un certain renversement des inégalités de genre face aux études ». Si les contresens sont rares dans la lecture des données statistiques, les candidat·es peinent souvent à sélectionner les résultats les plus pertinents et à les énoncer précisément et clairement. Les candidat·es ayant su choisir quelques données saillantes dans le dossier et en proposer une analyse plus poussée ont aussi été celles et ceux qui ont pu proposer des pistes d'interprétation convaincantes et bien intégrées à leur exposé. Ajoutons que trop peu d'entre elles ou eux s'interrogent sur la

source des données, sur la pertinence du champ de la population retenu ou les limites d'un mode d'échantillonnage.

Le regard critique sur les données empiriques fournies reste globalement très limité. Il devrait en particulier être alimenté par le croisement des matériaux quantitatifs et qualitatifs fournis. Nombre de candidat·es ont fait un réel effort pour commenter les images et les textes (ceux présentant notamment des extraits d'entretien ou d'archives) appelant une analyse ethnographique. L'explicitation des enjeux méthodologiques d'une telle analyse et de son croisement avec des résultats statistiques reste cependant trop rare. Les candidat·es interrogé·es précisément sur cette dimension sont parfois incapables de qualifier précisément les méthodes mobilisées dans les documents (entretien biographique, observation participante, archives, enquête ethnographique). D'autres présentent au contraire une connaissance très précise des problèmes méthodologiques posés par la mise en œuvre des méthodes quantitatives ou qualitatives, ce qui a été appréciée. Nous attirons ainsi l'attention des préparatrices et préparateurs sur l'importance de la connaissance par les candidat·es de l'éventail des méthodes mobilisées en sciences sociales ainsi que des enjeux que soulève leur mise en œuvre.

En ce qui concerne les références sociologiques mobilisées par les candidat·es pendant leurs exposés, qui sont d'ailleurs parfois issues des documents, elles sont trop souvent mobilisées de façon anhistorique et non hiérarchisée. Prenons l'exemple du dossier intitulé « Le physique compte-t-il ? ». Le dossier présente des tableaux issus de l'enquête « Formation des couples » de 1984, extraits de l'ouvrage de Bozon et Héran qui reprend les principaux articles des auteurs publiés à partir de cette enquête. Il propose aussi un graphique sur les usages de l'annonce et de la photographie sur Meetic, issu d'un article de 2016 de Marie Bergström. Il était attendu des candidat·es qu'ils et elles intègrent a minima, dans leur analyse, la différence de date entre les données. Mais on attendait aussi que les candidat·es incluent ces résultats précis de Bozon et Héran à l'histoire de leurs travaux (par exemple comment ils font suite à ceux de Girard, comment ils sont repris par Bourdieu pour parler de consentement à la domination masculine). Il semblait étrange que certain·es candidats commentent simplement ces résultats statistiques en les comparant à ceux de Marie Bergström sans prendre en compte l'antériorité des uns sur les autres et le fait que le travail de Marie Bergström intègre des questions posées par celui de Bozon et Héran. Globalement, les candidat·es ont tendance à citer les œuvres et les auteur·es (Durkheim, Weber, Simmel, Mead, Parsons, Hoggart, Elias, Becker, Goffman, Delphy, Butler, le Bourdieu des *Héritiers* ou de *La domination masculine*, le Boltanski des *Cadres* ou du *Nouvel Esprit du capitalisme*) et à les faire discuter sans les situer dans leur contexte sociohistorique, tant du point de vue des réalités sociales décrites que des conditions de production des connaissances sociologiques. Nous encourageons ainsi les préparateur·rices à davantage expliciter les contextes historiques et nationaux dans lesquels se construisent les connaissances enseignées aux préparatoires.

Nous attirons enfin l'attention des candidat·es sur l'importance du moment des questions. La durée consacrée aux questions est aussi importante que celle de l'exposé. Le jury peut être tout à fait compréhensif face à de petites erreurs dans la lecture des documents ou dans l'usage des références, comme face à un exposé laissant de côté une facette du sujet si les réponses aux questions témoignent de la capacité à développer un raisonnement sociologique à partir de certains éléments du dossier pointés dans les questions. Si certaines questions précises de connaissance ou de lecture des documents peuvent aussi être posées, les questions ne doivent pas être perçues comme des pièges potentiels. Elles doivent être envisagées comme des occasions de développer des idées qui n'ont pas pu être exprimées au cours de l'exposé, de rattraper certaines erreurs, de démontrer son appétence sociologique. Les candidat·es doivent ainsi être préparé·es à avoir l'esprit particulièrement ouvert et réactif au cours de cette seconde moitié de l'épreuve, l'échange avec le jury ayant aussi pour objectif de leur permettre de bonifier leur exposé en développant de nouvelles perspectives empiriques ou théoriques.

Liste des sujets

La mobilité sociale aujourd'hui

S'unir aujourd'hui

Mourir chez soi ou à l'hôpital ?

La féminisation de la magistrature

Types de ménages, formes de familles

Les cartes du vote FN

Le physique compte-t-il ?

Voter blanc

Le genre de la consommation

Quelle vie sociale après 60 ans ?

L'insertion professionnelle des jeunes diplômées

La fin du tabac ?